

La Présidente de Région Bourgogne-Franche-Comté, le Préfet de région Bourgogne-Franche-Comté et les conseillers d'Etat et ministre des cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud membres du comité d'arcjurassien.ch, saluent la levée coordonnée des restrictions de passage à la frontière franco-suisse, mises en place pour endiguer la propagation du Covid-19. Au vu des impacts de cette crise sanitaire sans précédent, les représentants des autorités françaises et suisses réaffirment la nécessité de renforcer les coopérations transfrontalières à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse.

L'identité de l'Arc jurassien franco-suisse, qui s'étend sur 270 kilomètres de frontière, repose sur une même langue, un massif montagneux commun et un savoir-faire technique et industriel partagé. Si la crise liée au Covid-19 a profondément impacté les échanges sur ce territoire, rappelant l'interdépendance entre ses composantes, elle a par ailleurs montré la nécessité d'entretenir un dialogue permanent et de poursuivre des projets communs.

Durant près de trois mois, le retour d'une frontière matérielle entre nos deux pays a donné aux relations franco-suisse un visage inédit. Ajoutées au ralentissement économique, les restrictions de passage ont eu des répercussions importantes sur les échanges transfrontaliers, à commencer pour les quelques 36 000 frontaliers de l'Arc jurassien franco-suisse (OSTAJ, 2019). Mais si ce territoire est connu pour ses coopérations en termes de recherche ou d'innovation, cette crise nous rappelle aussi qu'il constitue avant tout un bassin de vie, reposant sur des valeurs communes et des échanges interpersonnels.

Au-delà des difficultés rencontrées par de nombreux acteurs économiques, cette situation a mis à mal le vivre-ensemble transfrontalier, à l'exemple des familles et proches séparés, ou des événements culturels et sportifs transfrontaliers annulés pendant cette période. Les mesures de confinement et les restrictions de déplacements ont ainsi rappelé l'importance et la diversité des liens établis entre les deux pays, et montré, si c'était nécessaire, que les échanges transfrontaliers ne se limitaient pas aux seuls flux économiques.

Les conséquences sans précédent de cette crise ont mis en évidence la fragilité des territoires transfrontaliers lorsque, pour une raison ou une autre, le franchissement des frontières est remis en question. Dans l'Arc jurassien, où les interdépendances sont constitutives de notre territoire, le vivre-ensemble nous apparaît plus que jamais comme un enjeu essentiel.

Compte tenu de tous ces éléments, les partenaires de la Conférence TransJurassienne affirment leur volonté de :

- **Maintenir en toutes circonstances un dialogue transfrontalier continu**, comme il l'a été pendant la crise.
- **Confirmer le vivre-ensemble transfrontalier**, l'un des quatre axes forts de la Stratégie de coopération transfrontalière de l'Arc jurassien franco-suisse, comme un axe de travail primordial.
- **Encourager les acteurs locaux à s'approprier et à faire vivre la stratégie de coopération** transfrontalière en tenant compte des enjeux propres à chaque territoire.

- **Adapter ses outils d'accompagnement et de soutien** à destination des structures porteuses de projets transfrontaliers, dans le but de consolider les liens et de favoriser les échanges entre habitants de l'Arc jurassien franco-suisse.
- **Documenter les impacts socio-économiques de la crise sanitaire** afin d'une part de proposer des modes de gestions adaptées aux contextes locaux et transfrontaliers, d'autre part de disposer d'éléments d'aide à la décision pour la continuité et l'efficacité des coopérations transfrontalières économiques, sociales, sanitaires et politiques en période de crise
- **Renforcer les coopérations sanitaires transfrontalières** en améliorant l'accès aux soins pour les populations de la zone frontalière et en facilitant l'échange d'informations en matière d'évaluation et de gestion des risques sanitaires.



Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté

CTJ - Région Bourgogne-Franche-Comté
4, square Castan
CS 51857
F-25031 Besançon Cedex



Pierre Alain Schnegg
Président du Conseil-exécutif du
Canton
de Berne
Président d'**arcjurassien.ch**

CTJ - **arcjurassien.ch**
Rue de la Paix 13
CH-2300 La Chaux-de-Fonds



Bernard Schmeltz
Préfet de région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de Côte-d'Or

CTJ - Préfecture de région
Bourgogne-Franche-Comté
53, rue de la Préfecture
F-21041 Dijon Cedex



Jean-Nathanaël Karakash
Conseiller d'État du Canton
de Neuchâtel
Membre du comité d'**arcjurassien.ch**



Pascal Broulis
Conseiller d'État du Canton
de Vaud
Membre du comité d'**arcjurassien.ch**



David Eray
Ministre de la République et Canton
du Jura
Membre du comité d'**arcjurassien.ch**